



PREAVIS MUNICIPAL NO 2012/02

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 90'000.--

ET AUTORISATION D'EMPRUNTER CHF 90'000.--

POUR TRAVAUX DE REFECTION DE ROUTES PAR SURFACAGE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'entretien régulier du réseau routier secondaire de la commune permet le maintien d'un confort et de la sécurité de la circulation. Ainsi, cette année, il a été décidé d'entreprendre les travaux suivants :

Travaux

- **Route du Village :**
depuis les Brêts jusqu'au
carrefour de la Vuaz des Chars
 - pontage des fissures, réparation des trous et affaissements - pose d'un ECF (enrobé coulé à froid) environ 3900 m2 y compris la patte d'oie au carrefour
 - marquage des lignes blanches au sol et kit « école » au carrefour du centre du village

Coût des travaux

Ces travaux sont devisés à CHF 85'400.-- TVA comprise pour revêtement en enrobé coulé à froid (ECF)
CHF 4'600.-- TVA comprise pour les marquages

Financement

Ces travaux seront financés par les liquidités communales de l'exercice en cours, le cas échéant par un emprunt bancaire (dans le cadre du plafond d'endettement)

Conclusions

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir lui accorder :

1. le crédit de CHF 90'000.-- nécessaire au financement des travaux de réfections des routes désignés plus haut.
2. l'autorisation d'emprunter cette somme au cas où les liquidités communales de l'exercice en cours ne permettraient pas de couvrir le coût de ces travaux.

Le Syndic
Daniel Schorderet

Au nom de la Municipalité
Le Municipal responsable
Stéphane Thonney

La Secrétaire
N. Matti

Vulliens, juin 2012

